

PROCÉDURE DE RECRUTEMENT DES PROFESSEURS INVITÉS ÉTRANGERS POUR
PARTICIPER AUX RECHERCHES DANS LES UNITÉS DE RECHERCHE DU
PRES UNIVERSITÉ PARIS-EST
2010

Chaque invitant doit faire remplir et transmettre un dossier complet pour son professeur invité, soit en français soit en anglais.

Le contenu du dossier est :

Une page contenant :

- Nom de l'invitant avec ses coordonnées (son laboratoire, e-mail, téléphone), nom de l'invité avec son affiliation et son e-mail, le projet de visite
- Le CV du Professeur étranger invité.
- L'avis du directeur de laboratoire.

Ces dossiers sont à retourner à Barbera Goossen (barbera.goossen@univ-paris-est.fr) avec copie à Rémi Pochat (remi.pochat@univ-paris-est.fr).

Parallèlement, le BiCi, Bureau International des Chercheurs Invités (bici@univ-paris-est.fr) pourra s'occuper de la convention d'accueil auprès des préfectures pour les professeurs invités hors U.E., les demandes d'ouvertures de compte bancaire pour les invités qui le souhaitent et les possibilités d'hébergement, le cas échéant. **Nous vous rappelons que tous les professeurs invités hors U.E. doivent venir avec un visa scientifique.** Compte tenu des délais en préfecture (signature de la convention d'accueil) et en ambassade (demande de rendez vous), merci de contacter au plus vite le BiCi (si possible, 3 mois avant l'arrivée du chercheur).

Dès l'arrivée du professeur invité, **(la date d'arrivée doit impérativement être antérieure au 1er octobre 2010)**, le professeur invité devra se présenter à Barbera Goossen. Les Professeurs invités ne pourront pas se présenter pendant la période de fermeture des services d'Université Paris-Est (du 5 / 7 au 31 / 8 *période d'été.*)

- le professeur invité signera le procès-verbal d'installation,
- il donnera une photocopie de son passeport et de son visa scientifique (pièce faisant office d'autorisation de travail).

Chaque professeur invité sera payé 6800 euros net quelle que soit la durée de sa visite. La durée moyenne recommandée de la visite est de 4 semaines et ne peut être inférieure à 2 semaines.